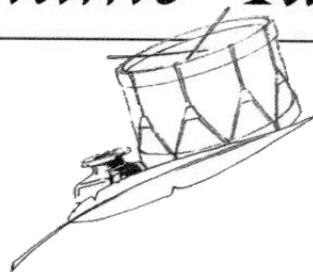




Le « Plume = Tambour »



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - SEPTEMBRE 2020 - N°105

Sommaire

P 01 Édito

ACTUALITÉS

P 03 Service civique

P 04 Compte-rendu du Conseil municipal

P 06 Dotations

P 08 Projets pour Villiers

P 09 Ça s'est passé à Villiers

VIE DU VILLAGE

P 10 Evènements de l'été

VIE ASSOCIATIVE

P 12 Les prochaines manifestations

P 18 Calendrier des activités

HISTOIRE

P 22 Tournage à Villiers

P 23 Soixante ans de Busseau

P 26 JEUX ET LOISIRS

P 28 INFOS PRATIQUES

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Pour ce deuxième édito, devrais-je vous parler des incivilités ou de nos pré-ados qui jettent des pierres ou des pommes sur les voitures, les vitraux, l'abribus ? NON. Des décharges sauvages en forêt (dont 4 en un mois) ? NON. Des chiens qui aboient sans cesse lorsque leur maîtres ne sont pas là (ou même là d'ailleurs) ? NON. Des personnes qui forcent le système électrique du city-stade pour laisser l'éclairage allumé toute la nuit ? NON. Des incendiaires inconscients ? NON. Du plan canicule qui a mobilisé une personne en période de congés ? NON. Des divers problèmes de voisinage ? NON. De la diminution des dotations budgétaires impactant fortement Villiers-sous-Grez ? NON.

Mon édito a délibérément une note positive. La Région Ile-de-France, sous la présidence de Valérie Pécresse, a débloqué 500 millions d'euros sur 5 ans pour un budget participatif écologique dont 145 millions d'euros pour 2020. Ce budget est disponible aux acteurs publics, associations, et pour certaines sociétés privées par des aides ne dépassant pas 10 000 euros par projet local, les dossiers devant être finalisés le 14 Août 2020. L'Ile de France, c'est 1276 communes et 27 000 associations diverses. Vous connaissez ma fibre

Comité de rédaction : C. Ballay - J.-P. Girard -

F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson

Mise en page : V. Bach

Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

Contact : infocomvsg@gmail.com

suite page 2

... suite édito

écologique. J'en ai donc fait la publicité aux associations de Villiers-sous-Grez et je remercie l'amicale Villaronne pour son dépôt d'aide pour un plan stationnement de vélos dans Villiers et l'association Sauvebois qui propose un balisage des chemins sur 3 communes ; des projets qui mettront en valeur notre Village.

De mon côté, avec l'aide du Conseil municipal, j'ai passé mes vacances à créer des projets écologiques, un véritable inventaire à la Prévert :

- une tondeuse électrique autoportée pour tondre la zone du foyer, de l'école, de l'église et du cimetière
- un petit 4x4 électrique pour l'entretien des chemins
- un camion benne électrique pour remplacer le Kangoo thermique
- des composteurs et un broyeur au cimetière
- un broyeur professionnel sur remorque pour traiter sur place les élagages et permettre la location aux Villarons
- une uniformisation des poubelles de tri dans le village
- une prévention incendie par citernes souples pour Busseau et Villiers
- des conteneurs pour déchets à Busseau
- une voiture électrique en autopartage pour location aux Villarons
- l'éclairage du City stade en solaire
- l'éclairage du Chemin de la Garenne en solaire
- un parc sportif ados
- un parcours de santé.

Bien entendu, cela ne peut être effectué qu'en respectant les fonds propres d'immobilisation budgétés, car bien évidemment j'ai cent fois plus d'idées. L'ensemble de ces projets représente 200 000 euros d'aides pour 20 000 euros de fonds propres... D'ailleurs, deux projets non cités sont hors normes et ont peu de chance d'aboutir : un arbre éolien/solaire qui produit environ 10kw/h nécessitant une participation de la Région de 50K et un plan stratégique de conversion en écologie douce « bien vivre à Villiers » pour lequel j'ai demandé 21 millions d'euros à la Région.

Bon, nous aurons une réponse en octobre... Sur les 28 000 demandeurs potentiels seuls 437 se sont manifestés dont 3 pour Villiers soit 1% des demandes à nous tout seul... Bravo Villiers ! Cerise sur le gâteau, la communauté de communes va débloquent 500 000 euros pour un plan vélo/voies douces. J'ai mis le projet dans les mains de l'association Utopies & Co pour déterminer les axes prioritaires, une réunion est prévue avec la communauté de communes du Pays de Nemours le 27 août 2020. Affaire à suivre avec attention...

Voilà ! L'espoir fait vivre et compense les nuisances de certains.

Prenez soin de vous, Amitiés, Thierry.

Rue Gabriel Bachelet

Les travaux avancent, pas aussi vite que prévu, la livraison devrait se faire vers Mars 2021 au plus tôt. Un peu plus de travail pour nos agents techniques pour entretenir le champ.



Nous comptons sur vous pour promouvoir le service civique auprès des jeunes !

Le Conseil municipal a le plaisir de vous annoncer que la commune de Villiers-sous-Grez a obtenu un agrément de 3 ans pour accueillir des volontaires en mission de service civique.

Qu'est-ce que le service civique ?

Suite à la loi du 28 octobre 1997 réformant le service national, Martin Hirsch inscrit le service civique dans la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010.

Un engagement volontaire

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Indemnisé

Le service civique est indemnisé 580 euros net par mois.

Il peut être effectué auprès :

- d'associations,
- de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou
- d'établissements publics (musées, collèges, lycées...),

sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine.

Un engagement de service civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

Dans 9 domaines d'intervention

Il peut être effectué dans 9 grands domaines :

- culture et loisirs,
- développement international et action humanitaire,
- éducation pour tous,
- environnement,
- intervention d'urgence en cas de crise,
- mémoire et citoyenneté,
- santé,
- solidarité,
- sport.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de la commune www.villierssousgrez.fr « onglet municipalité ».

Nous vous ferons parvenir dans vos boîtes aux lettres, courant septembre, un document à destination des jeunes qui souhaiteraient s'engager.

Compte rendu du Conseil municipal du 7 juillet 2020

Présents : Thierry Masson, maire, Christine Groetzing, Yves Loir, Guillaume Chapet, adjoints, Catherine Ballay, Etienne Brehier, Catherine Ceraudo, Jean-Pierre Girard, Paul Lanouguere, Gabriel Massart, Titouan Poncelin de Raucourt, Emmanuelle Sormail, conseillers.

Absents excusés : Laëtitia Lepaisant (donne pouvoir à Emmanuelle Sormail), Martine Melet (donne pouvoir à Yves Loir), Thomas Bonfils (donne pouvoir à Paul Lanouguere).

Secrétaire : Christine Groetzing

APPROBATION

Le compte-rendu du 16 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

■ Décision modificative

Concerne le domaine budgétaire : retour de TVA et amortissements à effectuer sur le budget EAU. Suite à des échanges avec notre trésorier, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Opérations d'ordre :

dépense compte 6811 dotations aux amortissements 6038€

recette compte 2803 frais d'études 6038€

dépense compte 2312 terrains 240€

recette compte 203 frais d'études 240€

dépense compte 2762 créances sur transfert de droits à déduction de TVA 1695€

recette compte 2158 autres 1695€

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité.

■ Nomination de deux membres supplémentaires au CCAS

Christine Groetzing explique que la composition du CCAS, selon les textes, est de 8 personnes minimum.

Les membres votent à l'unanimité les deux

membres supplémentaires au CCAS. Ils seront élus au sein du CCAS

- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour le comité de pilotage de la Forêt de Fontainebleau (ONF) :

Titulaire : Titouan Poncelin de Raucourt

Suppléant : Etienne Brehier

Élus à l'unanimité.

- Nomination d'un élu pour le bassin du Loing :

Thierry Masson

Élu à l'unanimité.

- Inscription trophée Zéro PHYT'Eau

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que le département propose une inscription au « trophée Zéro PHYT'Eau ». La commune étant depuis quelques années zérophyto nous pouvons nous y inscrire. Il y a quelques lots de sensibilisation et de communication à gagner.

Les membres votent à l'unanimité

■ Présentation des trois projets stratégiques du mandat et autorisation à effectuer toutes les demandes et démarches nécessaires à monsieur le maire

Ces gros projets ont pour but de valoriser le patrimoine de la commune et d'éviter l'endettement. Un apport de la commune génère environ 2 X le montant en subvention. Ce sont ces gros projets qui seront étudiés avec les Villarons.

- 1 Garage de Villiers :

L'objectif de ce projet est de faire disparaître l'espace « casse » et d'avoir un endroit plus propre qu'actuellement tout en gardant un garage mécanique, de transférer les services techniques de la mairie sur cet emplacement. Pour ce faire la mairie ferait l'acquisition des bâtiments et terrains concernés. Le bâtiment de l'actuel service technique serait vendu pour faire levier aux subventions.

Les membres votent à l'unanimité.

- 2 Mairie et poste :

Un problème majeur est la mise aux normes du foyer rural et son entretien. N'oublions pas que ce foyer date des années 1980. D'autre part, les normes pour les personnes à mobilité réduite ne sont pas respectées pour les salles du premier étage du foyer annexe et pour la salle du conseil. Le projet serait de faire construire ou d'aménager le foyer annexe pour y installer la Poste et la mairie.

La mairie actuelle serait convertie en partie en gîte de grande capacité par sa communication avec le premier étage de l'école (ex logement de l'instituteur) et sa deuxième partie (endroit où se trouve le guichet des secrétaires) par la location à des associations. Le levier d'investissement est la vente de la maison du 3, rue de Larchant.

Les membres votent à l'unanimité.

- **alinéa 6** : « De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférant ; »

Délégation au maire votée à l'unanimité.

- 3 Stationnement, voirie et circulation dans Villiers :

Ce sujet a été, pour les Villarons, un sujet majeur de notre questionnaire-sondage. Le projet consiste à faire en sorte de trouver les meilleures solutions pour satisfaire la demande. Toutes les pistes seront étudiées même la reprise par la commune des tronçons de routes départementales qui traversent le village.

Les membres votent à l'unanimité.

■ INFORMATIONS

- Lancement en septembre de mini-projets auprès de la population.

- Lecture de l'arrêté concernant la restriction des heures d'ouverture des débits de boisson et des établissements de restauration rapide/vente à emporter.

- L'élection du Président de la communauté de communes Pays de Nemours se passera le 8 juillet 2020.

- M. le maire nous informe que nous avons reçu le 3 juillet dernier l'arrêté de la Préfecture concernant l'accueil de volontaires en service civique.

- M. le maire souhaite donner un nom au stade.

- M. le maire nous informe qu'une récupération de meubles d'une bibliothèque scolaire a permis d'équiper la mairie, la médiathèque et le foyer. Il a été décidé d'offrir une subvention complémentaire à l'Amicale Villaronne qui a géré le transport, d'un montant de 70 € qui sera délibérée lors du prochain Conseil municipal.

- M. le maire nous indique qu'un auto-entrepreneur travaillant pour la commune de Larchant commencera le désherbage des caniveaux durant une semaine.

- La commune d'Ury se propose de racheter la balayeuse qui appartient conjointement aux deux communes.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance 22h45.

Fait et délibéré en séance, le 7 juillet 2020.

Information budget pour mieux comprendre la gestion de notre village, point sur les dotations

Chaque année, notre commune établit son budget. Recettes, dépenses, recherche d'un équilibre excédentaire. Le budget de toutes les communes de France est, depuis quelques années, sous perfusion de l'Etat.

Des recettes

Les recettes sont essentiellement composées des dotations (de l'Etat) et de la taxe foncière dont la commune peut maîtriser (à la marge) son niveau. Vous vous rappelez sans doute de cette phrase de nos dirigeants parlant de la taxe d'habitation qui serait supprimée. Mais pas d'inquiétude semblait-on dire : « la taxe d'habitation que les communes ne toucheront plus sera compensée à l'Euro près ». Sauf qu'on a oublié de préciser pendant combien de temps.

Des charges

Elles sont du domaine de décisions du Conseil municipal ou du domaine du droit administratif : salaires des personnels, un peu plus ou un peu moins d'investissement, un peu plus ou un peu moins d'entretien...

Un exercice difficile

Ce budget est fait en fonction de l'historique de l'année précédente en regardant les impacts prévisionnels des décisions. Les recettes sont en fait le moteur des dépenses et partant de l'excédent d'exploitation (aucun déficit n'est autorisé comme pour le budget de l'Etat !). Force est de constater que ces mêmes recettes sont en baisse d'année en année et l'excédent d'exploitation potentiel disparaît au même rythme peu à peu.

Un excédent indispensable

Or, cet excédent sert à constituer une « cagnotte » pour pallier les imprévus et constituer une provision pour les investissements ultérieurs. Investissements qui sont abondés de la façon suivante : une « cagnotte » de 100 000 € permettrait un investissement en contrat rural de 300 000 €.

Cet excédent d'exploitation a eu ses heures de gloire. Ainsi on en a connu jusqu'à 55 000 €. A présent, on est plus proche des 20 000 € pour l'année. L'équipe municipale précédente a fait soigneusement son devoir en début d'année pour finaliser le budget 2020. Le gouvernement avait demandé, en effet, aux maires de le déposer au plus tard au 1^{er} mars.

Coup de bambou !

Le 15 juin, le gouvernement annonce une baisse de notre dotation générale de fonctionnement de 8 000 €. Vous avez bien lu : pour l'année courante 2020 ! Pas une prévision pour l'année prochaine, non ! Cette année. Cette somme est donc prélevée de l'excédent d'exploitation prévisionnel c'est à dire de 12 000 €.

Donc il faudra attendre au moins trois ans pour bénéficier de 30 000 €, nous permettant d'investir 90 000 € si la règle du 1/3 ne change pas elle-même !

Pour avoir une idée des sommes en jeu, précisons qu'un parking comme celui qui a été construit pour l'ensemble de la salle Garban a coûté 300 000 €.



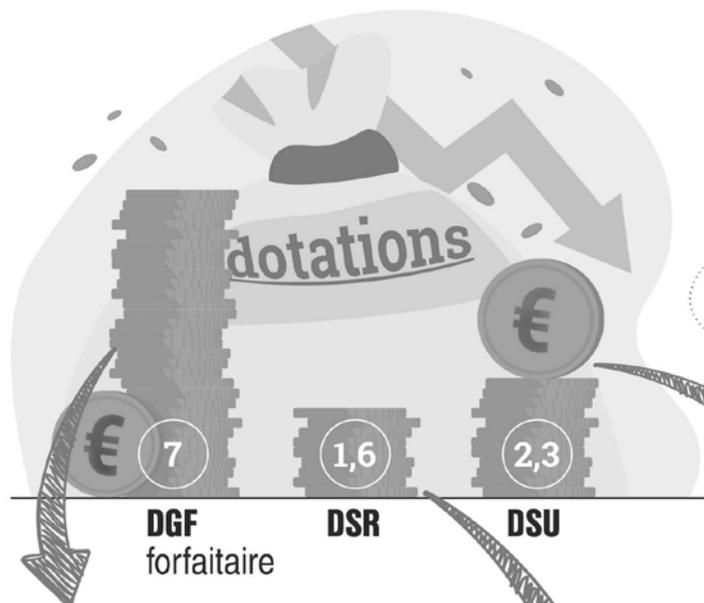
Ci-contre le schéma des dotations des communes de France où l'on constate une vraie ségrégation rurale.

ARGUMENTAIRE

CHIFFRES-CLÉS

DOTATIONS

AUX SOURCES DE LA SÉGRÉGATION RURALE



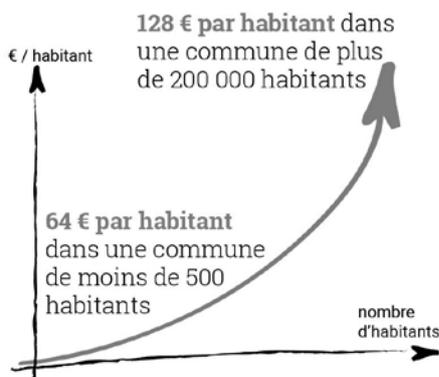
27 milliards

C'est le *montant global des dotations* de l'État aux collectivités

en baisse de **33%** depuis 2014

Dotation générale de fonctionnement (DGF) forfaitaire

Montant global = 7 milliards d'euros
Calculée en fonction d'une échelle logarithmique



Résultat : Un habitant d'une petite commune rurale compte pour la moitié d'un habitant d'une ville

Dotation de solidarité urbaine (DSU)

Montant global = 2,3 milliards d'euros

918 communes urbaines* en bénéficiant

90,71€ = attribution moyenne par habitant

Dotation de solidarité rurale (DSR)

Montant global = 1,6 milliards d'euros

30 884 communes rurales* en bénéficiant...

Mais aussi 2 308 communes urbaines !

44,51€ = attribution moyenne par habitant

cherchez l'erreur !

Résultat :

- La dotation par habitant est deux fois moindre avec la DSR que la DSU
- Il y a plus de communes urbaines qui touchent de la DSR que de la DSU
- Ce différentiel urbain/rural s'accroît avec le choix du Gouvernement d'augmenter principalement la part « bourg-centre » de la DSR

Pour l'État, un urbain vaut deux ruraux : ça suffit !

*sont entendues comme « rurales » les communes de moins de 3 500 habitants.

Les projets pour Villiers



Projets majeurs

Une réunion publique se tiendra le 24 septembre 2020 à 20h30 sur les 3 projets majeurs envisagés pour Villiers-sous-Grez.

Si toutefois il est impossible de se réunir à cette date, nous programmerons une visio-conférence à cette même date. L'information sera donnée en temps utile avec précision dans les boîtes à lettres.

- Projet 1 Circulation et stationnement
- Projet 2 Garage de Villiers
- Projet 3 Mairie et Poste



Micro-projets

Ils ont commencé avec les bénévoles qui se sont inscrits.

- Valorisation et entretien de « voies douces » dans le village (voies pédestres, cyclistes ou cavalières)
- Plan vélo (faciliter le stationnement ou l'abri des cycles) mené par l'association « L'Amicale Villaronne » et « Utopies & Co »
- Conteneurs à verre (installation adéquate éloignée de la zone agglomérée)
- Vestiaires du stade et abords (réfection, douche solaire ...)
- Signalisation des chemins avec des panneaux par l'association Sauvebois
- Entretien des chemins (suivi par des « sentinelles » de la praticabilité et des aléas : arbres tombés, branchages obstruants)
- Encombrants (recherche de solutions pour le traitement des « monstres »)
- Parcours santé (mise en place d'un parcours spécifique à travers les chemins)
- Tri poubelles à Villiers (étude d'une sélectivité plus fine des déchets) et aménagement d'un abri à Busseau

Ca s'est passé à Villiers



Respect !

Deux fois par an, des villageois, gantés, en tenue de combat, s'en prennent aux dépôts d'ordures qui jalonnent nos routes. Le rituel est toujours le même dans toutes les communes de France. Sur nos routes, dans nos forêts, on trouve de tout. Il faut avoir du courage et des biceps pour soulever un vieux matelas jeté là et gorgé d'eau de pluie et le mettre dans une remorque. Sinon, des emballages, cartons, plastiques. On pourrait presque monter une épicerie avec les bouteilles de Coca ou de Vodka ! Ou même une quincaillerie. Du placoplâtre, des lavabos et même des wc. C'est pas génial ? Bien entendu, c'est personne ! Croyez-moi, c'est évidemment plus facile de s'arrêter vite fait en bordure de forêt plutôt que d'aller jusqu'à la déchetterie. Quand on ne jette pas directement depuis la fenêtre de la voiture. Une vigilance de chacun s'impose. Cela ne descend pas du ciel.

On ne le répétera jamais assez : « attention au feu ».

Les grosses chaleurs accompagnées de vent sont toujours propices à des démarrages d'incendies. Le mardi 28 juillet, vers 16h00, à Villiers-sous-Grez, route d'Ury, au lieu appelé « les Bleus », ce fut le cas. Cette fois, c'est un départ accidentel. Une intervention des pompiers rapidement alertés et la présence d'esprit de Thierry Boulet, un ancien pompier de La Chapelle la Reine, aidé de son épouse et de ses deux filles, auront évité une propagation du feu qui aurait pu coûter la vie à des chevaux. Ce sont quand-même 6 000 mètres carrés environ qui sont partis en fumée.

Une voiture volée à Amponville a été brûlée dans un champ de Villiers en bord de la route d'Ury.



Le Food Truck de Jean Pierre

Vendredi 3 juillet, Jean Pierre Tinot invitait les Villarons à boire un verre pour l'inauguration de son espace de restauration « Chez JP Food Truck », installé en terrasse au 48 rue de Larchant.



Dès 19h, les tables se remplissaient et les premiers repas étaient servis. Entre 10€ et 25€ trois menus vous sont proposés, tous composés de produits de qualité, choisis à proximité, en particulier en Gâtinais et cuisinés sur place. De larges amplitudes horaires d'ouverture permettent de profiter du lieu aussi bien en semaine que le week-end :

Lundi 11h30 - 15h00

Mercredi 14h00 - 17h00

formule goûter, salon de thé avec pâtisseries

Vendredi 18h00 - 22h00

Samedi et dimanche 9h00 - 22h00

avec petit déjeuner jusqu'à 11h00

N'hésitez pas à venir vous restaurer à l'ombre des parasols puis, quand la météo sera moins clémente sous les barnums chauffés. Il est également possible d'emporter des repas à savourer à la maison.

Françoise Hubert

.....

Repas du 14 juillet

Bien qu'ayant été prévenue tardivement de la possibilité d'organiser un repas pour le 14 juillet, l'Amicale villaronne a pu servir les participants grâce à l'aide de nombreux bénévoles dont Monsieur le Maire.

Les convives étaient contents de l'ambiance : « C'était très sympa, on ne s'est pas ennuyés une seconde. » et du repas : « Pour un si petit prix, on a eu un repas très copieux et très bon. » Rendez-vous l'an prochain, dans des conditions sanitaires plus faciles, nous l'espérons.



Retraite de Véronique

Après de longues années de service auprès des enfants à la cantine du RPI, Véronique Charrier a fêté son départ à la retraite en juin dernier.

Entourée de ses collègues et des enseignantes de l'école maternelle elle a dignement célébré l'évènement autour d'un buffet bien garni.



Les élus, représentés par Thierry Masson, président du RPI, ont tenu à l'accompagner en ce jour particulier où elle a reçu en cadeau, un accessoire essentiel pour une retraite réussie.

Mariage à Villiers



Le 8 août dernier, Christine Groetzinger, 1^{ère} adjointe au maire, a célébré le mariage de Julien Saunier et de Michelle Da Silva, mariage international en vision conférence avec le Brésil et Honolulu !

« Michelle, Julien et nous-même Cedric et Isabelle SAUNIER, tenons à vous remercier ainsi que Madame la secrétaire de mairie, pour votre accueil chaleureux et compétent. Un bon souvenir pour tous ! »

Forum des Associations dimanche 6 septembre 10h30 à 15h00

Foyer rural de Villiers-sous-Grez



partage • apprentissages • rencontres

Cet évènement sera l'occasion pour les Villarons qui le souhaitent de découvrir les multiples activités proposées tout au long de l'année, de rencontrer ou encore de retrouver les différentes associations qui participent à la vie du village.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment avec les différents acteurs associatifs, culturels et sportifs de Villiers !

Pressage de pommes

Les 23 et 24 Octobre venez presser gratuitement vos pommes au Foyer, vous repartirez avec votre bon jus (matériel prêté par le Parc naturel régional du Gâtinais français).

Prévoir bouteilles et bouchons, achat possible via le Parc du Gâtinais selon disponibilité, à réserver à l'inscription.

Inscription et renseignement :
Étienne Bréhier : 06 88 69 66 11





L'amicale villaronne vous invite à la Fête de l'automne à une sortie vélo avec pique nique au bord du Loing

Chaque année, l'association propose une activité différente pour ce rendez-vous du 3^e week-end de septembre. Cette année, c'est une sortie vélo à triple vitesse qui est proposée aux Villarons :

- **Samedi 19 septembre de 14h00 à 17h00**, atelier de co-réparation de vélo animé par Philippe Aubin devant le Foyer Jean-Louis Garban. Venez faire réparer et/ou apprendre à soigner les petits bobos de votre vélo pour continuer à circuler en toute sécurité.
- **Dimanche 20 septembre : sortie familiale** en partenariat avec *A Vivre* et *Utopies & Co* pour rejoindre le lieu de pique-nique à Grez-sur-Loing. Accessible à tous en vélo à partir de 6 ans et dans des charrettes tractées pour les plus jeunes. Rendez-vous parking du foyer à 11h00.

- **Dimanche également, sortie plus sportive** organisée par Antonin Leroy. Rendez-vous au parking du foyer à 10h00.

Pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas enfourcher la petite reine, il est possible de nous rejoindre à partir de 12h00 pour partager l'apéro offert par l'Amicale, le pique-nique que chacun apportera et les jeux organisés l'après-midi.

Pour des raisons de sécurité, il est important que les organisateurs connaissent le nombre approximatif de participants.

Merci de vous inscrire au 01 64 24 26 71 ou amicale.villaronne77@gmail.com.

Assemblée générale de l'Amicale villaronne samedi 10 octobre 2020 à 18h00 au Foyer annexe JL Garban

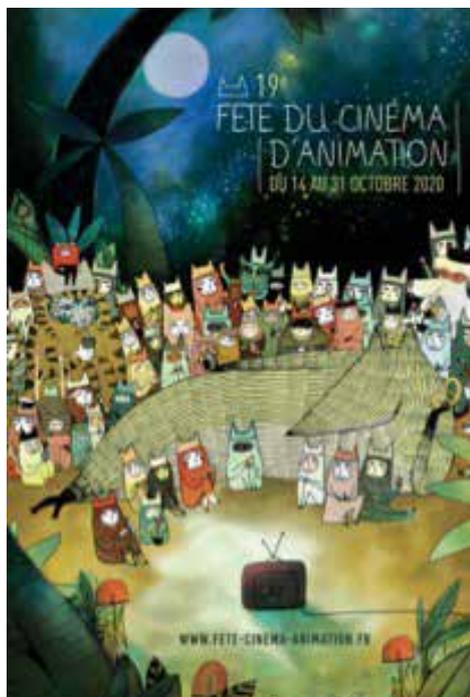
L'Amicale villaronne propose des activités régulières : la chorale « A travers chants », la gestion et l'animation de la médiathèque municipale, les cours d'anglais... ainsi que des manifestations conviviales et culturelles organisées pour tous ceux qui souhaitent y participer : vide-grenier, lotos, expositions, mardis gras des enfants, sorties au théâtre, salon de peinture et sculpture, salon du livre, marché de Noël...

L'Assemblée générale annuelle sera l'occasion de présenter le programme des manifestations et sorties pour 2021. Vous êtes tous invités à venir le découvrir même si vous n'êtes pas adhérent et ne souhaitez pas le devenir.

La réunion sera, comme à l'accoutumée, suivie du verre de l'amitié.

Le président : Roger Magert

Dans le cadre de la fête du cinéma d'animation qui a lieu au niveau national chaque année durant le mois d'octobre, la médiathèque municipale propose :



Samedi 17 octobre à 15h15 au foyer annexe un atelier d'animation d'objets

Avec Violaine Lecuyer, réalisatrice animatrice de l'association Barybal, venez créer vous-même un mini-film d'animation en « stop motion ».

Un groupe limité à 15 personnes pourra s'initier à cette technique aussi minutieuse que divertissante pour un résultat immédiat assez spectaculaire.

Inscriptions pour les fans d'animation à partir

de 5 ans et sans limite d'âge (car le cinéma d'animation, ce n'est pas que pour les enfants !) soit à la médiathèque auprès de Françoise soit sur bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr
Durée de l'atelier 2h30, on ne voit pas le temps passer...

Dimanche 18 octobre à 17h30 au foyer annexe, projection de courts métrages d'animation ayant pour thème le cinéma.

Après les films, vous pourrez visionner une interview de Bruno Collet, réalisateur primé à Cannes en 2001, sélectionné aux Oscars cette année pour son dernier film « Mémorable », qui vous dévoilera ses secrets artistiques et techniques.

Pour l'organisation de ces deux journées, notre médiathèque travaille en collaboration avec l'Association Française du Cinéma d'Animation et la médiathèque départementale qui nous apportent leurs indispensables soutiens et que nous remercions chaleureusement.

La participation à l'atelier et la projection sont gratuites, nous espérons vous y retrouver nombreux.

Françoise Hubert et Guillaume Chapet



PhiloZarts

Dimanche 18 octobre à 11h00, salle de la Sablonnière à Larchant,
Rendez-vous PhiloZarts sur le thème attendu et entendu : Confinement/
Déconfinement.

Il s'agira de revenir sur cette période extra-ordinaire, ce que nous en avons appris, sur nous-mêmes, sur le monde, sur l'autre... l'isolement, l'ennui, la peur, la maladie, la mort, la solidarité, l'ouverture, l'espoir d'un changement etc.

Médiathèque municipale

La médiathèque municipale reprendra ses horaires habituels à partir du 2 septembre.

Vous y trouverez les derniers romans *L'énigme de la chambre 622* de Joël Dicker, *Retour de service* de John le Carré, *L'île du diable* de Nicolas Beuglet ainsi que beaucoup d'autres.



Côté vidéo ces films ont été commandés
pour les adultes



pour les enfants

et des films tout public



Nouveauté : La médiathèque départementale nous offre 2 abonnements.

À partir de septembre, vous pourrez trouver à Villiers, *Astrapi* pour les 7/11 ans et *Que Choisir* pour les adultes.

La médiathèque prête gratuitement livres, CD et DVD aux Villarons ainsi qu'aux habitants des villages voisins.

N'hésitez pas à venir explorer les rayons, vous trouverez certainement de quoi passer un agréable moment.

Pour améliorer le fonctionnement, un changement de logiciel va avoir lieu obligeant à la **fermeture de la médiathèque du 8 au 16 octobre**.

Les bénévoles de l'Amicale villaronne espèrent vous accueillir prochainement.



L'association d'artistes professionnels de Seine-et-Marne n° 310344433 - Administration: Sophie Casterlin - Design: G. Perlequinier - Impression: Institut Proquartet

Dimanche 4 octobre, 16h | Église Saint-Étienne, Villiers-sous-Grez
Quatuor Elmire | Mozart, Vestergård, Schumann

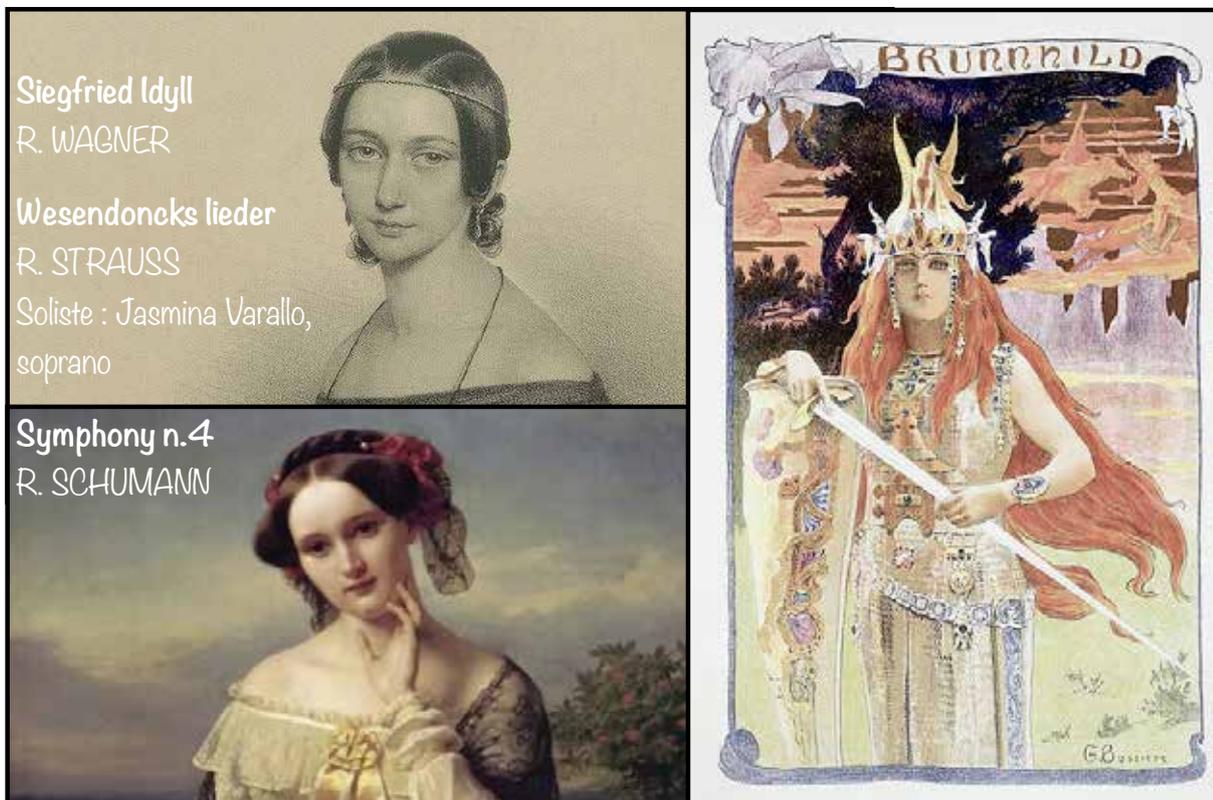
plus d'informations sur
proquartet.fr



CONCERT

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

sous la direction de **FABRICE FORTIN**



Dimanche 18 Octobre à 16h00

Eglise Saint Etienne
Villiers sous Grez

Entrée libre - Libre participation aux frais



Municipalité de
Villiers sous Grez



Qi Gong



Le QI GONG, art millénaire chinois est une pratique de santé harmonisant l'esprit et le corps par des mouvements souples et lents. Le QI GONG fait circuler l'énergie, l'équilibre et la renforce.

Le QI GONG vous aidera :

- à assouplir votre corps en douceur
- à augmenter vos défenses immunitaires
- à améliorer votre équilibre émotionnel et mental
- à trouver une détente et un calme intérieur

Le cours d'essai est gratuit

Les cours sont assurés par Yvonne Steil, diplômée de la FEQGAE et de « Sports Pour Tous ».

QI GONG à Villiers-sous-Grez au foyer rural

Le mardi de 18h30 à 19h30

Le vendredi de 10h00 à 11h00

Atelier de Hui Chun Gong et Ney Yang Gong

le jeudi de 14h30 à 16h45

La rentrée a lieu mardi 29 septembre 2020.

Nouveauté à Villiers

Un nouvel atelier de peinture à l'encre de Chine et aquarelle avec Delphine Geliot aura lieu deux vendredis par mois de 9h30 à 12h00 dans la Salle des Jeunes au foyer rural.

Vous trouverez les autres activités de l'association (Chants sacrés du monde, Ateliers de peinture à l'encre de Chine, cours de langue chinoise, formation en astrologie humaniste et Yi Jing et les conférences que l'association propose) sur le site.

Renseignements : Association *Le Chant du Corps*

01 64 45 68 61 - chantducors@gmail.com

www.chantducors.wix.com/chantducors



Yoga

Mardi de 9h15 à 10h30 (yoga doux)

10h45 à 12h00

Salle de danse

Mardi de 18h45 à 20h00

Foyer annexe - bibliothèque

Jeudi de 18h45 à 20h00

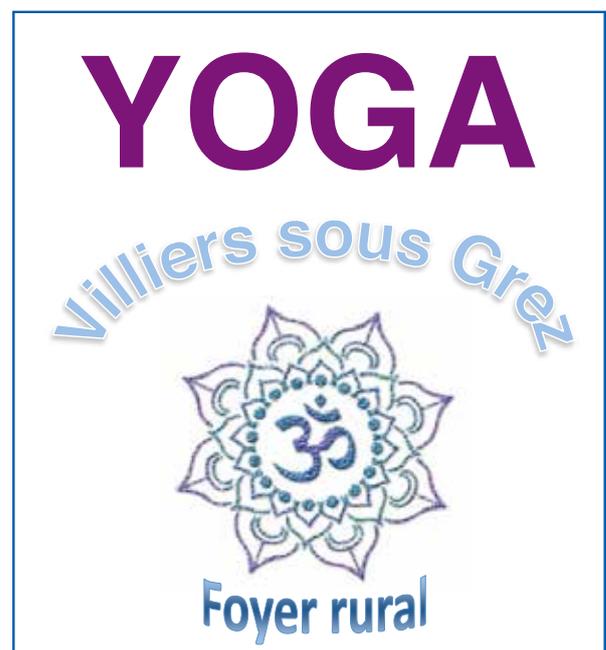
Salle de danse

A partir du mardi 8 septembre 2020

Renseignements et inscription :

Sylvie : 06 70 28 16 00

yogarmonie77@free.fr





Modern'Jazz

MODERN'JAZZ à Villiers-sous-Grez avec Anne

3 - 5 ans le mercredi de 10h00 à 11h00

185 € + 15 € licence

6 - 8 ans le mercredi de 11h00 à 12h00

185 € + 15 € licence

9 - 10 ans le mardi de 17h30 à 18h30

185 € + 15 € licence

11 - 13 ans le mardi de 18h30 à 19h45

227 € + 15 € licence

14 ans et + le mardi de 19h45 à 21h00

227 € + 20 € licence



ESF 77 FOOT



Après une saison bouleversée place à la nouvelle.

Pour nos séniors celle-là reprendra fin août

à Achères-la-Forêt pour les entrainements

mardi et vendredi de 20h à 22h

et les compétitions

dimanche au stade de Villiers-sous-Grez.

Pour notre école de football reprise

le mercredi 9 septembre pour l'entraînement au stade de la Chapelle-la-Reine.

Si vous avez entre 5 et 15 ans et que vous souhaitez évoluer dans un club familial où le plaisir est le mot d'ordre alors rejoignez nous.

Pour plus de précisions rendez-vous au Forum des Associations de Villiers-sous-Grez.

Avant vous pouvez joindre

Antonin Leroy : 06 69 46 63 99

Claude Montagnani : 06 59 07 32 13

Animés par Guillaume Chapet

Ateliers théâtre

à Villiers-sous-Grez

8 - 12 ans : lundi de 17h à 18h30
13 - 18 ans : mercredi de 16h à 18h00

Tarifs: 85 euros, 100 euros par trimestre + 10 euros adhésion
Contact: 06 83 29 71 82



Ateliers théâtre

Horaires

8 - 12 ans : lundi de 17h00 à 18h30

13 - 18 ans : mercredi de 16h00 à 18h00

Tarif :

8 - 12 ans : 85 euros par trimestre

13 - 18 ans : 100 euros par trimestre

+ 10 euros d'adhésion

Contact

Guillaume Chapet : 06 83 29 71 82

English lessons

contact

Erin : 06 13 13 16 99

erin.f.krieg@gmail.com



Bibliothèque de Villiers-sous-Grez

Allée Jean Tardieu, derrière l'église et le foyer rural

Lecture
par une comédienne
ou un comédien
d'un texte
qui lui tient à cœur

conte
nouvelle
extrait de roman...

théâtre
poésie

BONNES NOUVELLES

Le 1er samedi de chaque mois
à 18h30 d'octobre à avril

- Entrée libre -

Hey!

ENGLISH LESSONS

Avec l'Amicale Villaronne
À Villiers-sous-grez et Ury

Cours d'anglais pour tous les âges dès la rentrée scolaire 2020/2021

Cours ludiques pour apprendre à travers:

- Des chansons
- Des jeux
- Des conversations

Américaine d'origine, merci de me contacter pour plus d'information par mail à erin.f.krieg@gmail.com ou par téléphone au 06 13 13 16 99
See you soon!

Tennis Club

Afin de pouvoir jouer sur les terrains de Villiers et contribuer à l'entretien des courts, nous vous invitons à rejoindre le Tennis Club cette année. Nous avons revu nos tarifs afin de le rendre plus attractif, 30 € pour les jeunes, 60 € pour un adulte seul et 95 € pour les familles. Un adhérent peut inviter qui il veut... Notre cotisation reste donc très inférieure à celle des club voisins et notre cadre... exceptionnel !

La licence, jeune 20 € et adulte 28 €, est optionnelle mais votre adhésion nous aiderait à redevenir un club affilié à la FFT (Fédération Française de Tennis)... A votre bon cœur ! Et pourquoi pas reprendre le chemin des tournois locaux (Nemours, Fontainebleau, Moret par

exemple). Aussi, si vous prenez des cours dans un autre club, mais ne faites pas les matchs par équipe, prenez votre licence chez nous...

Enfin, le bureau fonctionne à effectif réduit et nous avons à peine le temps de faire le minimum... Donc nous lançons un appel à volontaires pour nous aider à faire un peu d'administratif notamment, voire plus pour les animations et tournoi interne, cela nous aiderait grandement ! Nous comptons sur votre renouvellement et/ou adhésion, merci de nous contacter pour obtenir le bulletin.

Le Bureau du TCV, Carl, Augustin, Ria, Nicolas

Contact : 06 80 51 51 80 - 06 72 28 61 49
tennisvsg@gmail.com - Facebook : TCVilliers

Calendrier des manifestations

- 6 septembre Forum des Associations
- 18 septembre Philozarts
- 19 et 20 septembre Fête de l'Automne
- 24 septembre Réunion Publique sur Projets Communaux
- 3 octobre Bonnes Nouvelles
- 4 octobre Proquartet
- 17 et 18 octobre Cinéma d'animation
- 18 octobre Philharmonique de Fontainebleau
- 23 et 24 octobre Pressage Pommes

Activités

- Danse Modern'Jazz : enfants et ados
- Théâtre : enfants et ados
- Yoga : adultes
- Qi Gong : adultes
- Peinture à l'encre de chine
- Cours d'anglais : enfants et adultes
- Foot : de 5 à 15 ans
- Tennis : enfants et adultes

« On m'a raconté des histoires »



Tourné à Villiers-sous-Grez, c'est le titre d'un film en auto-production de Sylvie Héricher qui raconte un épisode de la vie d'une petite fille dans l'ambiance des années 70. « On m'a raconté des histoires » met en scène Nathalie, 10 ans qui grandit dans un secret familial. Ses parents vont se séparer alors qu'elle est en « colo » et ballottée entre ses grands-parents. Une comédie dramatique très impressionniste. Le projet est « porté » par l'association Contrôle Z de Rueil Malmaison et soutenu financièrement par l'ouverture d'une cagnotte de financement participatif. Il faut dire que les difficultés de tournage se sont aplanies en raison d'une extraordinaire collaboration se propageant de bouches à oreilles. « La maison où l'on a tourné les intérieurs m'a été confiée par la comédienne Isa Mercure ». « Ayant besoin d'une voiture des années 60-70, j'ai été dirigée via l'association de Villiers 'Graine de café' qui m'a dirigée elle-même vers l'association 'Cancre' de Noisy-sur-Ecole qui collectionne les voitures

anciennes ». « La mairie de Villiers sous Grez a tout de suite accepté de promulguer un arrêté nous permettant des prises de vues extérieures en toute sécurité ». Si la date de sortie n'est pas encore établie, la crise sanitaire n'aidant pas, nous avons déjà demandé à Sylvie une projection salle Garban.

Cagnotte : www.leetchi.com/c/court-metrage-de-sylvie

Jean-Pierre Girard



Costume de maire toujours d'actualité, décret de 1852.

« Habit bleu, broderie en argent, branche d'olivier au collet, parements et taille, baguette au bord de l'habit, gilet blanc, chapeau français à plumes noires, ganse brodée en argent, épée argentée à poignée de nacre, écharpe tricolore avec glands à franges d'or ».

Soixante ans de Busseau

Les quatre réacteurs du Boeing 707 d'Air France grondaient doucement dans la nuit.

Quatre personnes, quatre navigants, se trouvaient dans le cockpit : le commandant de bord, le copilote, le mécanicien et Robert, le navigateur. Il était de tous les vols intercontinentaux, aussi bien du côté Est, vers l'Asie méridionale, que vers l'Afrique centrale ou l'Amérique. Les yeux mi clos, il pensait à sa jeunesse, aux raids vers le Cap Nord qu'il avait pratiqués dans des voitures improbables, à la montagne avec les copains, aux expéditions polaires avec Paul Emile Victor qui lui valurent d'être à seulement 22 ans reçu au Club des Explorateurs. C'était il y a plus de dix ans déjà, en 1951, se dit-il...

Mais maintenant, en 1960, il ne cessait de penser aux randonnées et à ce coin de forêt où les bleusards venaient faire du rocher et parler montagne entre amis. C'est au Chalet Jobert que cette petite bande venait boire un verre après les escalades et les randonnées à cheval dans la forêt. Aux États-Unis, il avait vu, sur la côte Ouest ces maisons « modernes », construites en briques, longues et ouvertes sur la nature, les immenses baies vitrées avaient remplacé les fenêtres, les toits plats à la F.L. Wright et R. Neutra se fondaient dans le paysage. Il se disait qu'il fallait construire quelque chose comme ça dans ce coin de forêt qu'il commençait à bien connaître.

Après un rapide conciliabule avec le commandant de bord, l'avion fit un léger virage et survolait maintenant la forêt de Fontainebleau. Il dit tout haut, c'est là, en pointant du doigt un endroit précis, à la limite des champs cultivés : c'est là, c'est comme une crête entre la plaine et les marais de Larchant, j'y habite, c'est Villiers, on va y construire des maisons pour les amoureux de la nature que nous sommes... Le Boeing descendait maintenant doucement vers Orly. Ce projet, il allait le mener sérieusement, avec la ténacité d'un fox terrier. Il avait acheté la plus grande maison de Busseau, une ancienne ferme, il avait quelques chevaux,

les montait aussi souvent que possible, faisait de la montagne dès qu'il pouvait, du rocher avec ses amis, et croyait dur comme fer à son projet. Dès qu'il en avait l'occasion, il sautait dans un coucou pour survoler la forêt, et surtout Busseau. Catherine, sa femme, pourtant bien occupée entre ses dessins et ses illustrations assurait l'intendance avec cette efficacité tranquille qui la caractérisait si bien. L'adversité et les difficultés semblaient glisser sur elle, rien ne l'arrêtait, rien n'était insurmontable, et question ténacité, elle aussi, allait être servie...

Personne n'a su me dire comment était venue à Robert cette idée de construction, pas même Catherine, ni comment il a réussi à convaincre l'architecte des Bâtiments de France que son projet était faisable et justifié, ni comment il a pu mobiliser autant d'énergies pour arriver à transformer ce hameau sans le défigurer, en semant ces maisons dans la forêt comme si elles n'existaient pas vraiment, ou avaient toujours été là.

Evidemment les exigences administratives étaient grandes : l'ABF avait été clair, il fallait au moins un hectare de terre pour chaque maison de manière à noyer les constructions dans la forêt, il fallait une unité architecturale, mais rien de répétitif, toutes les maisons différentes, toutes conçues spécialement pour chaque propriétaire. Robert et Catherine s'occupaient de tout, des terrains, des permis, de la construction. Evidemment, au début, ça discutait beaucoup dans la ferme de Busseau, on veillait tard, on se voyait souvent...

Sauf qu'après l'accord de principe sur un premier permis de construire obtenu pour sa propre maison, le vrai travail commença: quiconque se penche sur le cadastre (même aujourd'hui) voit que les bois sont incroyablement morcelés en petites unités, effet bien connu de la suppression du droit d'aînesse après la révolution. Un long et patient travail de recherche des propriétaires,



puis de prises de contacts, et enfin de discussions a dû être entrepris pour aboutir à l'acquisition de multitudes de parcelles qui feraient une base foncière suffisante pour chaque maison. Robert, mais surtout Catherine et quelques ami(e)s se mirent à la tâche, et je pense que plus d'un millier de parcelles ont dû être négociées au total.

Les six maisons des Hauts de Busseau vont très vite trouver preneur parmi les amis de Robert, le premier cercle : les projets se cristallisent entre 1965 et 1970 et les premières sont construites dans des conditions difficiles, dues à l'absence d'eau et d'électricité pour les premières. Le chantier de l'autoroute se fera en même temps... Les anecdotes fourmillent sur cette période, anecdotes dont il est difficile de mesurer aujourd'hui la part de l'imaginaire de celle de la vérité, ce qui rend évidemment ma présentation des faits contestable...

Cette première tranche étant à peu près bouclée, Robert n'allait pas s'arrêter en si bon chemin car le bas Busseau avait des attraits qu'il n'allait pas tarder à exploiter. Dès 1965, il envisage de construire un centre équestre sur les terres à l'ouest du hameau. Je ne sais pas pourquoi ce projet, pourtant envoyé à l'ABF, a été abandonné, peut-être que d'autres amis de Robert commençaient à insister pour avoir des maisons comme celles d'en haut, peut-être la gestion d'un centre équestre était-elle un peu lourde, en fait, si je n'étais pas tombé sur les plans d'implantation de ce centre, je n'en aurais sans doute jamais eu connaissance, personne ne m'en avait parlé. En haut plusieurs architectes avaient été sollicités pour dessiner les maisons et signer les permis de construire, mais Robert intervenait sur tout. Il ne sera agréé en architecture que plus tard, au moment de la construction de la suite, le Moulin à vent, sur la commune de Larchant. Mais un autre architecte entraîné dans cette aventure par un des propriétaires du haut va prendre le relais et dessiner les maisons au Bas Busseau, dans le droit fil des premières : briques, toits plats, grandes baies vitrées, grandes pièces à vivre,



**1- Vue des Hauts de Busseau en 1970,
2- Vue des Hauts de Busseau le 6 août 2020,
sur le même axe cinquante ans plus tard.**

petites chambres, cuisine ouverte sur le séjour, « à l'américaine », etc...

L'aventure ne se termine donc pas ici à Busseau, elle se poursuivra encore pendant plusieurs décennies au Moulin à Vent, de l'autre côté de la route, sur la commune de Larchant, c'est au bout de ce projet que Robert bâtira sa dernière demeure, près de Bessonville mais cela est encore une autre histoire...

Cela dit, Il serait illusoire de penser que la greffe fut facile entre les anciens habitants de Busseau et ces nouveaux arrivants, des « Parisiens » pour la plupart, et de penser que l'intégration s'est faite sans heurts au hameau, ce serait trop beau...

Et il reste pas mal de questions sans réponse, comme ces ruines que d'aucuns attribuent à un cimetière, voire une ancienne léproserie attachée à la présence du Chapitre de Notre Dame, propriétaire des terres et de l'église de Larchant, on parle même d'une Dame Blanche, fantôme errant entre les arbres le soir tombé dans le cul de la Vallée, et comment expliquer sans un cimetière ou un mouiroir le nom du chemin des morts pour nommer la route entre Busseau et Villiers ou la route de la messe (aujourd'hui plus prosaïquement GR13) ?...

Enfin, les deux photos aériennes qui illustrent cet article montrent que la forêt a considérablement gagné avec ces maisons, chacun des propriétaires ayant eu à cœur de planter et d'entretenir les arbres sur son terrain. La première est une image d'archives, datant de 1970, et la deuxième a été prise par un ami volant, P. Crapet, le 6 août 2020 sur le même axe cinquante ans plus tard.

Xavier Esselinck

PS : Je précise que cette présentation n'a rien d'historique, elle est le résultat des rencontres amicales avec les habitants de Busseau qui ont connu cette époque, et surtout des multiples conversations avec Catherine quand elle était encore ici. Et, afin de compléter les prénoms, le lecteur aura compris qu'il s'agissait de Catherine et Robert Demoulin et que l'architecte qui a travaillé au hameau de Busseau était Benhous, dit Ben...

Exemples de Panier AMAP



Panier d'automne

1,2 kg Pommes de terre Désirée
1 kg carottes
1 chou
800 gr aubergines
1 courge musquée de Provence
1,5 kg tomates
2 salades (Laitue et Iceberg)
1 botte de roquette sauvage

Panier d'Hiver

| | |
|----------------------|--------------------------|
| 6 poireaux | 100 gr mâche |
| 1,5 kg panais | 300 gr oignons |
| 1,5 kg carottes | 2 gros radis |
| 2 kg pommes de terre | 1 botte de roquette |
| 1 chou blanc | 1 botte de blettes |
| 1 chou rouge | 1 chicorée pain de sucre |

Pour info : lartduchamp@gmail.com



Salade pommes de terre

Ingrédients pour 4-5

personnes :

1 Kg de pommes de terre
primeurs

La sauce :

1 c.à soupe de moutarde
1 c. à soupe de crème
épaisse
2 c. à soupe de vinaigre
4 c. à soupe d'huile d'olive
1 oignon
1 échalote
1 joli bouquet de fines
herbes : persil, ciboulette,
estragon
1 gousse d'ail
1 c. à soupe de câpres
égouttées
5 cl de vin blanc sec
Sel, poivre du moulin

Préparation

Pendant la cuisson des pommes de terre, préparez la sauce dans un grand saladier :

une belle cuillerée de moutarde, la crème, le vinaigre, l'huile, du sel et du poivre. épluchez et émincez l'oignon et l'échalote, ciselez les herbes, hachez la gousse d'ail ainsi que les câpres. Mélangez, goûtez ; l'assaisonnement doit être relevé.

Dès que les pommes de terre sont cuites, égouttez-les, ne les laissez surtout pas reposer dans l'eau, elles s'en gorgeraient et perdraient leur saveur.

Et maintenant il va falloir se dépêcher, car c'est à cet instant que tout va se jouer !

Il est impératif que la salade de pommes de terre soit assaisonnée chaude. C'est la condition sine qua non pour que ce soit goûteux, moelleux et léger. (vous mettrez moitié moins d'huile !)

Coupez vos pommes de terre très chaudes en rondelles épaisses et mettez-les au fur et à mesure sur la sauce dans le saladier. Ne mélangez pas tout de suite. Quand toutes les pommes de terre seront dans le saladier, arrosez-les, bien chaudes, avec le vin blanc, en le répartissant sur les tranches. Attendez au moins 30 secondes : silence, elles boivent... Vous pouvez aussi remplacer le vin par du vinaigre de cidre, ou même du bouillon. Ainsi elles ne se gorgeront pas d'huile et resteront extrêmement moelleuses. Maintenant vous pouvez mélanger. Mais délicatement, pour ne pas trop briser les tranches.

Quelques énigmes...



Quel est votre âge ? C'est le nombre dont la différence entre le double et la moitié est 45.



Si 9 Villarons dégustent 12 bières en 8 jours, combien 24 Villarons boiront-ils de bière en 30 jours ?

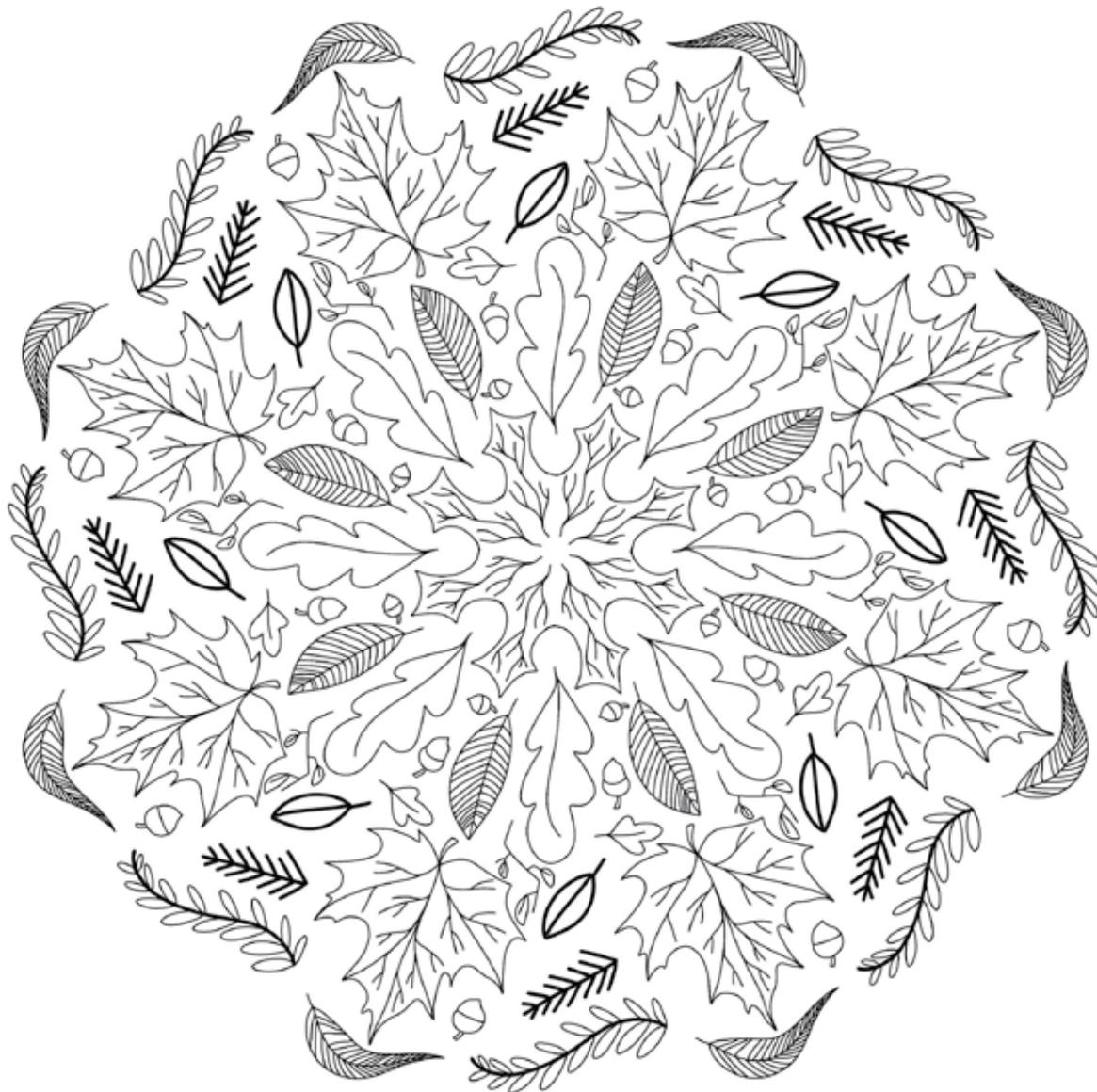


Quasimodo sonne les cloches de l'église. Il met trois secondes pour sonner 4 heures. Combien de temps mettra-t-il pour sonner midi ?



Mandala à colorier

Prenez des crayons de couleur ou des feutres et choisissez les couleurs selon votre humeur du moment.



Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00
01 64 24 21 03 - mairie.villiers-sous-grez@laposte.net

Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 -12h00

Horaires de l'agence postale

lundi à vendredi : 13h30 -16h00 - samedi : 10h00 -12h00

Collecte ordures ménagères

le mardi matin

Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines impaires
9 septembre - 23 septembre - 7 octobre - 21 octobre -
4 novembre

Rentrer les poubelles après passage du Smetom

Horaires de la bibliothèque

mercredi : 10h00 -12h00
jeudi : 9h00 -10h00 et 16h30 -18h30
samedi : 17h00 -19h00

Fermeture exceptionnelle du 8 au 16 octobre

bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : www.villierssousgrez.com.

.....

les Petites
annonces

Villarons, Villaronnes, cette rubrique est faite pour vous !
Communiquez nous vos annonces (ventes, dons, échanges)
pour le prochain Plume-Tambour à : infocomvsg@gmail.com

PRÊTS DE BANCS

La mairie est heureuse de vous faire savoir que des sets de brasserie (1 table et 2 bancs) peuvent être demandés en prêt, il y a une quantité de 12 sets.

Il vous suffit de faire la demande de réservation aux heures d'ouverture de la mairie ou par email. La demande sera étudiée en fonction de la disponibilité de ceux-ci.

Une caution de 100 € est demandée par set à présenter au plus tard le jour de prise en charge du matériel.

Il n'y a ni livraison, ni transport c'est au demandeur de s'organiser en informant préalablement de la date et heure de prise en charge et retour, ceci devant se faire aux heures ouvrables :

du lundi au vendredi : 8h30 -12h00 et 13h30 -16h30
le samedi : 9h00 -12h00.

Le prêt est gratuit mais un don à la mairie est le bienvenu.

Carnet

NAISSANCES

Bienvenue à Cassiopée, Lilas Brehier née le 30 juin 2020 d'Etienne Brehier et de Laurie Haussadis.

MARIAGE À VILLIERS

Julien Saunier et Michelle da Silva Liberio se sont dit oui, le 8 août 2020.

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous annonçons les décès

d'André Roddes
le 19 juillet 2020

de Sébastien Groetzinger
le 22 juin 2020

Si vous ne souhaitez pas que vos événements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

PanneauPocket est arrivé !



Gratuitement sur votre mobile, les informations majeures de notre village, les alertes etc ...
Téléchargez l'application PanneauPocket depuis le play-store de votre mobile, sélectionnez Villiers-sous-Grez, mettez-le en favori et ça roule...

Si vous ne savez pas, on peut vous installer l'application sur votre mobile sur rendez-vous le samedi à la mairie.